Nos objectifs et principes sur le plan structurel

Former un nouveau syndicat nécessiterait plusieurs décisions spécifiques concernant les structures précises de gouvernance et d'imputabilité au sein du nouveau syndicat. À cet égard, notre travail est guidé par notre principal objectif général : bâtir un syndicat efficace, démocratique et militant.

Les membres du Comité de propositions ont convenu que la structure d'un nouveau syndicat doit tendre vers la réalisation des objectifs et principes suivants :

- le nouveau syndicat doit être démocratique, progressiste, actif et engagé envers les principes et pratiques d'un syndicalisme social,
- le nouveau syndicat doit se structurer et s'organiser pour fournir un excellent service à ses membres, recruter de nouveaux membres, lutter au nom de l'ensemble des travailleuses et travailleurs (nos membres et tous les autres) et faire campagne pour un changement progressiste dans tous les domaines de la société,
- la démocratie du nouveau syndicat serait gouvernée par le « principe de la base », en cherchant à impliquer au maximum les membres de la base à tous les niveaux de la démocratie du syndicat,
- le pouvoir du nouveau syndicat s'appuiera sur des sections locales solides et sur des dirigeantes et dirigeants de sections locales compétents et redevables devant les membres.
- le caractère national du Québec sera reflété dans le nouveau syndicat,
- le nouveau syndicat doit pouvoir prendre des décisions de manière efficace, rapide et flexible, en réagissant promptement et avec force aux enjeux et aux situations,
- le nouveau syndicat doit pouvoir agir d'une manière unifiée, unie et intégrée, en tant « qu'un seul syndicat »,
- le leadership du nouveau syndicat doit être collectif, responsable et mis en pratique par une équipe de leaders,
- le nouveau syndicat doit être solide financièrement, notamment en ayant un fonds de défense bien doté, encadré par une vérification et un contrôle des finances rigoureux,
- le nouveau syndicat adhèrera entièrement aux principes d'équité et d'inclusion en assurant une forte représentation et des forums pour les femmes, les travailleuses et travailleurs racisés, les travailleuses et travailleurs autochtones, les membres GLBT, les travailleuses et travailleurs ayant un handicap, les jeunes travailleuses et travailleurs, et d'autres membres recherchant l'équité, à tous les niveaux du syndicat,
- le nouveau syndicat sera soutenu par les efforts et les compétences d'un personnel engagé et dévoué,

• la structure du nouveau syndicat doit être ouverte aux nouveaux membres par plusieurs moyens : de nouvelles campagnes de recrutement, des fusions avec d'autres syndicats et possiblement par de nouvelles formes d'adhésion (comme des membres individuels ou associés).

Le travail du Comité des propositions concernant les enjeux structurels portera dorénavant principalement sur des propositions visant à développer une gouvernance et une structure qui reflètera et confirmera son engagement envers ces principes généraux.